



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 11 mars 2022

RÉUNION DU CONSEIL DU MOIS DE MARS

Lundi le 14 mars se tiendra la réunion du conseil municipal **en présentiel à 19 hres** dans la grande salle en haut, le port du masque est obligatoire. Voici le projet d'ordre du jour soumis aux élus pour la réunion :

Réflexion

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 février 2022
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Nomination d'un maire suppléant
6. Dépôt de la liste des arrérages - vente pour taxes
7. Versement de 2 100 \$ à la bibliothèque pour l'achat de papeterie et de volumes
8. Dérogation mineure au 1550, rue Thomas Caron
9. Dérogation mineure au 1511, rue Notre-Dame
10. Dérogation mineure au 1055, rue Toupin-Montplaisir
11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-616 modifications diverses de zonage
12. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-617 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Maurice
13. Résolution pour la commande de pousses d'arbres
14. Demande pour une coupe d'arbres sur un terrain municipal
15. Signature du bail avec le CPE Flocons de rêve pour le 1885 rue Notre-Dame
16. Reddition de compte concernant la compensation pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2021
17. Demande de don pour l'Association de la paralysie cérébrale
18. Autorisation à la directrice générale pour des demandes de prix pour la couverture du perron de la salle municipale
19. Résolution d'appui à la FQM concernant la solidarité des municipalités au peuple ukrainien
20. Demande de don pour la Marche de l'espoir de la Société canadienne de la sclérose en plaques
21. Soumissions pour un mandat d'assurance qualité pour le prolongement du secteur Neault – phase III
22. Soumissions pour les équipements du F-150 2016
23. Soumissions pour l'achat de boyaux pour le service incendie

1^{ER} VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES



Nous désirons porter à votre attention que la date d'échéance pour effectuer le 1^{er} versement des taxes municipales est le **15 mars 2022**. Nous privilégions le paiement par Accès D et vous pouvez laisser votre chèque dans une enveloppe dans la boîte postale à l'extérieur. Sinon, la règle de **1 personne à la fois** dans le bureau municipal s'applique. Au bureau vous pouvez payer par Interac, en argent ou par chèque.

Pour toutes les personnes qui effectuent les paiements de taxes par Accès D (Internet, téléphone ou guichet) nous aimerions porter à votre attention qu'**il serait très important** que tous les matricules soient mentionnés (**ex. : si vous avez 10 propriétés différentes alors les 10 matricules doivent être inscrits avec le montant respectif à chacun**). Si vous inscrivez qu'un seul matricule et que vous faites un total de tous les montants, la Municipalité ne peut être responsable de la façon dont votre paiement est imputé. Merci de votre collaboration.

Si vous n'avez pas reçu votre compte, vous pouvez contacter le bureau municipal au 819 374-4525 ou par courriel au administration@st-maurice.ca.

INVITATION À LA PIÈCE DE THÉÂTRE
« JE COURAIS, JE COURAIS, JE COURAIS » PRÉSENTÉE PAR LE THÉÂTRE PARMINOU

Sur la sensibilisation et prévention de l'épuisement parentale offerte par le comité de la Réussite éducative. L'événement se tiendra le **vendredi 25 mars à 13h30** à l'auditorium de l'école secondaire Le Tremplin.

La pièce s'adresse aux intervenants(es), parents, grands-parents et adolescents(es) qui désirent en savoir plus sur la gestion du stress familial et le lâcher-prise de façon ludique. **La pièce est gratuite** et les portes ouvriront dès 13h.



Les places sont limitées! Les inscriptions se font via [le formulaire en ligne en cliquant sur ce lien](#), ou bien par téléphone au bureau de la réception de la MRC des Chenaux au 819 840-0704 poste 2200.

MESSAGE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

SERVICE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
418-328-8600 POSTE 201

PRÉCISIONS:

Pour les résidents de:

Saint-Narcisse, St-Stanislas, St-Maurice et
St-Luc-de-Vincennes

Vous devez avoir un **revenu brut** pour 2021 ne dépassant pas 35 000\$ pour une personne seule et 45 000\$ pour un couple ou une famille monoparentale avec un enfant.

Nous ne faisons pas de déclaration d'impôt dans les situations suivantes:

Revenu de travailleur autonome ; Revenus et dépenses d'entreprise ou de location ; Faillite ; Personnes décédées.



CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MORAINÉ

